

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2007
Publication : 16/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
- par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

6^e/124-07
- 9 NOV. 2007

SOUTIEN A L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (REPARTITION DE CREDITS)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 26 septembre 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve l'attribution de crédits relatifs au soutien à l'Education à l'Environnement à la Commune de WILDENSTEIN : 17.940 € en investissement pour l'achèvement des travaux de réhabilitation du site du ROTHENBACH, soit 20% du coût total HT de l'opération
- ❖ autorise le versement à la commune concernée. Cette subvention sera prélevée sur le chapitre 204/20414-738 en investissement.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions